

RESILIATION FORFAIT FREEBOX

Procédure de retour de votre matériel

Cher abonné,

Vous disposez d'un **délai de 30 jours** à compter de ce courrier pour nous retourner le matériel fourni au relais UPS Access Point™ de votre choix. Au-delà de ce délai, vous serez facturé des éléments manquants, au tarif défini dans la Brochure Tarifaire consultable sur free.fr/freebox.

1/ MATERIEL A NOUS RETOURNER

Nous vous remercions de bien vouloir emballer parfaitement dans un carton fermé à l'aide d'un ruban adhésif tous les équipements et accessoires en votre possession appartenant à Freebox.

A titre indicatif, les équipements à restituer sont :

- Boîtier Haut Débit
- Boîtier TV (en zone dégroupée)
- Boîtier multi-TV (si vous avez souscrit l'option multi-TV)
- Télécommande
- Gamepad (manette de jeux fourni avec la Freebox Révolution)
- Filtre RJ11
- Câbles Péritel
- Câble HDMi
- Freeplugs avec câbles

2/ ETIQUETTE A APPOSER SUR LE COLIS RETOUR

ATTENTION: aucune vérification du contenu du colis ne sera réalisée par le relais UPS. Vérifiez donc lors de l'emballage du matériel que tous les éléments sont bien présents. Conservez le justificatif de remise de matériel qui vous sera remis par le relais UPS.

Pliez la feuille en 2 sur cette ligne



IMPORTANT |

RESILIATION FORFAIT FREEBOX

Justificatif de remise de votre matériel

Nous attestons, par ce justificatif, avoir réceptionné votre colis de retour matériel en relais UPS Access Point™ :

Date :		_
N° de colis :	1Z31E027Z708388572	_
UPS Access:	Point n° U	(à compléter par le relais UPS Access Point™

Important : le relais UPS Access Point™ ne peut en aucun cas être tenu pour responsable du contenu du colis remis ni de la qualité de son emballage. Ce justificatif est uniquement destiné à prouver la dépose d'un colis à destination de la société FREE.